

---

# Macédoine du Nord : blocage parlementaire sur la question des changements constitutionnels

## Description

Dans le cadre du processus d'adhésion de la Macédoine du Nord à l'Union européenne, des amendements à la Constitution nord-macédonienne, permettant de garantir les droits de plusieurs minorités - et notamment celle des Bulgares - ont été sollicités par Bruxelles et Paris afin de satisfaire Sofia. Cependant, les changements proposés sont bloqués par le plus grand parti d'opposition, la formation nationaliste VMRO-DPMNE. Pour ce dernier, les modifications demandées s'apparentent à un « diktat bulgare » et menacent l'identité du pays. De plus, même si la Constitution est amendée, le VMRO-DPMNE craint que le gouvernement bulgare dépose d'autres demandes pour empêcher l'adhésion de Skopje (menace à laquelle Sofia s'est pourtant engagé auprès de l'UE à ne pas recourir). Le discours populiste de parti macédonien viserait en fait à flatter son électorat, à moins d'un an des élections présidentielle et législatives (mai 2024).

Pour mettre fin à la paralysie qui découle de cette obstruction, le ministre macédonien des Affaires étrangères Buyar Osmani a déclaré le 8 décembre à l'agence d'information BTA que la Macédoine du Nord « est sur la bonne voie », mais que « le VMRO-DPMNE suscite la bulgarophobie, l'europhobie et l'albanophobie et effraie ainsi les citoyens de Macédoine du Nord ». Le ministre a plus particulièrement critiqué l'action du président du VMRO-DPMNE, Hristijan Mitskoski, « qui suit quotidiennement les sondages et formule ses positions sur cette base, surfant sur la vague de l'opinion publique ».

B. Osmani a souligné qu'au cours des six prochains mois, le gouvernement poursuivra les négociations et cherchera à réunir la majorité des deux tiers du Parlement (soit 80 députés sur les 120) nécessaire pour voter les changements constitutionnels. Mais, le VMRO-DPMNE regroupant 44 députés, il faudrait pour cela que certains d'entre eux soutiennent les changements. Une telle perspective semble peu probable, d'où l'attente des prochaines échéances électorales pour modifier l'équilibre politique au sein du Parlement.

**Sources :** BTA, Mediapool.

**date créée**

21/12/2023

**Champs de Méta**

**Auteur-article :** Stéphan Altasserre